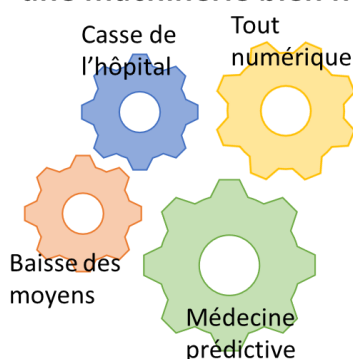




Pendant le grand débat, les réformes continuent...

DE LA MEDECINE COLLECTIVE ET SOLIDAIRE A LA MEDECINE PREDICTIVE ET INDIVIDUALISEE OU INDIVIDUALISTE

La réforme de la santé une machinerie bien huilée



La réforme « ma santé 2022 » confirme l'idée de faire évoluer notre médecine orientée jusqu'alors sur le curatif collectif vers une médecine individualisée appelée médecine 4 P.

4P est la traduction de : Médecine Personnalisée, Participative, Prédictive et Préventive. Ce nouveau concept prend sa source grâce à la massivité et à la disponibilité de données médicales, scientifiques et personnelles : le **E-dossier** et aux progrès des recherches sur la génétique.

Un tel système peut sembler plus efficace pour notre santé mais, comme souvent, derrière l'habillage séduisant, il faut décrypter les conséquences pour nos libertés individuelles,

l'avenir de notre système de santé,

Au-delà du risque de minimiser les influences et l'imputabilité du travail et de l'environnement sur la santé, la réforme met au cœur du système les individus, leur héritage génétique, leurs habitudes de vie rendant chacun responsable de son état.

L'E-DOSSIER : qu'est ce que c'est ?

Ce dossier individuel, dématérialisé, regroupera une mine d'informations pour chaque citoyen :

Notre parcours de santé bien sûr avec toutes les interventions médicales afférentes.

Des informations concernant notre état de santé (insuffisances, allergies fragilité...)

Les maladies que nous pourrions contracter à court et moyen terme

Et plus inquiétant, si nous n'y prenons pas garde, des informations concernant nos modes de vie et nos modes de consommation.

Les progrès scientifiques et médicaux, déjà très avancés, permettront, grâce à l'analyse de nos gènes de prédire de nombreuses maladies que nous pourrions contracter tout au long de la vie avec même une capacité à déterminer l'âge ou nous pourrions les contracter. Des solutions adaptées et individualisées pourront être proposées grâce aux recueils de données et à des algorithmes créés pour l'occasion.

Une des conséquences de ce système est qu'une nouvelle place est donnée à l'utilisateur : celui-ci serait invité dans le domaine de la santé à participer et coopérer en permanence. Chaque patient devra être un patient connecté et avoir un e-dossier accessible facilement aux professionnels de santé.

UN RISQUE POUR LES LIBERTES INDIVIDUELLES

Le recueil de donnée sur notre E-Dossier et leur utilisation prend ici un caractère primordial.

Si des informations recueillies concernant nos modes de vie et de consommation seraient jugées contraire à la prévention de nos maladies programmées, nous pourrions avoir un niveau de prise en charge différencié. Un changement de comportement pourrait nous être « fortement conseillé », pour ne pas dire imposé sous peine de sanctions. Notre niveau de prise en charge pourrait donc être modulé en fonction de nos comportements. Des assurances se sont déjà préparées.

MALADIE GENETIQUE OU MALADIE CLINIQUE ?

Pour la CGT il ne serait pas acceptable au plan Ethique d'utiliser les moyens modernes de la médecine prédictive pour rendre des personnes « génétiquement malades » dès leur enfance alors qu'elles ne seraient « cliniquement malades » ou handicapées que vers l'Age de 50 ans ou plus, et cela sans prendre en compte les conséquences sur notre santé du travail, de la pollution, des produits chimiques utilisés par l'industrie.



UNE REMISE EN CAUSE DE LA COTISATION SOLIDAIRE

La médecine prédictive comporte un autre risque qui est celui de rendre plus malaisé l'assurance collective solidaire. Les promoteurs de ce concept annoncent d'ores et déjà que si l'on peut prédire les pathologies individuelles il deviendra difficile de les assurer collectivement. La plus grande disponibilité de l'information risquera d'affecter la solidarité c'est-à-dire le partage du risque.



Nous avons toutes et tous compris que dans la philosophie ultralibérale déclinée par le gouvernement Macron :

Le pauvre est responsable de sa pauvreté

Le chômeur est responsable de son chômage

L'élève en échec scolaire est seul responsable de son échec (égalité des chances)

Avec cette réforme de la santé, le patient sera responsable de son parcours de soins et de sa maladie.

 **La CGT exige un vrai débat citoyen sur ce sujet et des réponses cadrées aux questions essentielles comme :**

Que va contenir notre E-dossier ?

Qui recueille toutes ces données ?

A quoi seront utilisées ces données ?

Qui pourra accéder à ce dossier ?

Comment seront protégées ces données ?

Qui va contrôler ?

 **Là aussi des questions se posent :**

- Comment annoncer les informations aux patients ?
- Qu'est ce qui nous garantit que le secret médical soit réellement gardé ?
- Comment s'assurer que de telles informations ne soient pas accessibles à d'autres que les intervenants médicaux (comme certains employeurs bien placés par exemple)